Programme spécifique de recherche RDT: technologies de l'information (1994-1998)

1994/0081(CNS) - 23/11/1994 - Acte final

La décision du Conseil arrête un programme spécifique de recherche et de développement technologique et de démonstration dans le domaine des technologies de l'information pour la période 1994-1998. - Objectif généraux : contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie ainsi que de la compétitivité de toute l'industrie en Europe; contribuer à la formation d'une infrastructure d'information en Europe; renforcer la base scientifique et technologique de l'industrie européenne; promouvoir des activités de préparation et de validation en vue de la normalisation. - Montant estimé nécessaire: 1 911 millions d'écus. Répartition indicative par domaines (en millions d'écus) : - Technologies des logiciels : 268 - Technologies destinées aux composants et sous-systèmes TI: 487 - Systèmes multimédias : 153 - Recherche à long terme : 191 - Initiative des systèmes de microprocesseurs ouverts : 172 - Calcul et réseaux à haute performance : 244 - Technologies destinées aux processus d'entreprise : 167 - Intégration dans la fabrication : 229 La participation au programme est ouverte, avec soutien financier de la Communauté, à toutes les entités juridiques établies dans la Communauté ou dans un pays associé, suite à un accord conclu avec ledit pays tiers, ainsi qu'au Centre Commun de recherche. Le programme sera réalisé au moyen d'actions à frais partagés, d'actions concertées, de mesures en faveur de la standardisation et de mesures d'accompagnement relatives à la coopération internationale, à la diffusion des résultats et à la formation des chercheurs et utilisateurs.